

Burundi : Après les opposants, sus aux journalistes !

Le Pays, 08/09/2010 Le 28 juin dernier, le président burundais, Pierre Nkurunziza, a remporté haut la main l'élection présidentielle de son pays, après avoir mis en quarantaine tous ceux qui constituaient à ses yeux des trouble-fêtes, en l'occurrence les opposants. Mais Nkurunziza n'a pas voulu s'arrêter là. Pour régner en maître absolu et jouir et tranquillement de son pouvoir jusqu'à la fin de ce mandat, l'occupant actuel du palais de Bujumbura ouvre l'œil sur le "quatrième pouvoir" : la presse. Ainsi, depuis le 17 juillet dernier, le directeur de publication du journal en ligne, "Net Press", Jean-Claude Kavumbagu, croupit dans les geôles de la capitale burundaise. Son "péch" ? Avoir douté de la capacité de son pays à prévenir des attentats comme ceux perpétrés à Kampala par les Shebab somaliens. Plutôt que de donner tort au journaliste en le rassurant de la capacité du pays à faire face aux "fous de Dieu", le pouvoir de Bujumbura a préféré jeter celui-ci en prison. Et, comble de malheur, on ne sait pas quand aura lieu son jugement puisque le Tribunal de grande instance de la capitale a confirmé le 6 septembre dernier son maintien en détention provisoire. Puisque le chef d'accusation porté contre lui a pour nom "trahison" (accusation que le code pénal burundais ne reconnaît seulement qu'en temps de guerre), Jean-Claude Kavumbagu serait-il si apatride au point de trahir son pays ? Si oui, qu'a-t-il contre le Burundi ? À vrai dire, la déclaration de Kavumbagu n'est rien moins qu'une simple inq sous d'autres cieux, aurait tenu lieu d'alerte, sinon d'invite à la réflexion dans le souci de mieux sécuriser le pays par toute éventualité. En tout état de cause, les raisons avancées pour arrêter Kavumbagu cachent à peine la volonté de Nkurunziza d'asseoir incontestablement son pouvoir dictatorial. Sinon, dans quel pays le simple doute n'est pas permis ? C'est à croire que si Nkurunziza était Louis XIII, Roi de France, René Descartes, celui-là même qui a prouvé le doute comme méthode de recherche de la vérité, serait passé immédiatement au poteau. A vrai dire, les tropiques africains, des traquenards de tous genres, visant des journalistes, on en compte à profusion. Les régimes autocratiques, qui prennent la précaution de s'entourer de juges acquis à leur cause, se réfugient derrière des termes fourre-tout du genre "offense envers chef d'Etat", "trahison", "diffamation", etc., pour mener la vie dure aux journalistes d'orangeants. C'est au nom d'une certaine "diffamation" que Alexis Remanga a été arrêté, lui aussi, jeté en prison en République centrafricaine vendredi dernier. Manifestement, certains dirigeants africains ont fini par comprendre qu'ils confondent dangereusement les journalistes avec les opposants politiques. Une bien curieuse façon de concevoir le métier de journaliste. Boukindi COULDIATI